

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2025

Présents : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Anne HIRTZIG, Olivier MEROU, Guy GALINIER, Thierry LANDUREAU.

Absents excusés : Emmanuelle LION, Sonia DEFFRENNES, Baptiste MARQUIE.

Procurations : Emmanuelle LION à Michel PERCHERON, Sonia DEFFRENNES à Daniel SALDANA

Secrétaire de séance : Madame Anne HIRTZIG

Ouverture de la séance : 20h35

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25/04/2025.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Tarification de la cantine scolaire au 1^{er} septembre 2025.

Une augmentation de 0,08 € est prévue par le service commun de restauration, les nouveaux tarifs seront donc les suivants :

	TARIFS ACTUELS	TARIFS AU 01/09/2025
Maternelles	4,25 €	4,33 €
Primaires	4,35 €	4,43 €
Adultes	6,00 €	6,08 €

Approuvé à l'unanimité.

3/ Vote des subventions aux associations.

- Graines du Pastel : 100 €
- Souvenir Français / Anciens combattants : 200 €

Monsieur Guy GALINIER quitte la salle durant le vote pour l'association C.A.I.G.N.A.C.

- Une subvention de 2 500 € sera attribuée à l'association C.A.I.G.N.A.C. pour la fête locale sous réserve de justificatifs.

Approuvé à l'unanimité.

5/ Devis coffret forain.

Devis de la SASU CLEMENTE d'un montant de 2 200 €

Approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2025

6/ Devis Bouygues Télécom pour installation de la fibre à l'école.

Suppression des lignes ADSL OVH de l'école et téléphone portable BOUYGUES de la mairie pour garder l'équilibre du budget.

Devis Bouygues Télécom pour la fibre approuvé à l'unanimité.

4/ Questions et informations diverses.

- **Avancement de l'Ecole :**

Surcoût par rapport au montant initial :

- Béton : 4 500 €
- Angle : 2 500 €
- Coffret électricité : 2 200 €

Total : 518 000 € + attente devis pour clôture + grillage ancien terrain de tennis
314 000 € de subventions prévisionnelles.

- **Inauguration Mairie + Ecole :**

Possiblement le 06/09/2025 matin

- Délibération de principe pour le reclassement en 1^{ère} classe de l'agent technique en charge des espaces verts...
L'ensemble des membres du Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h35.

Le Maire
Serge BARTHES

